



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents
Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
États des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS
LETKO BROUSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS / LETKO BROUSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, du résultat global et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2018 \$	2017 \$
Actif courant		
Encaisse	19 900 551	722 264
Placements	1 281 248 747	1 347 489 630
Montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	-	1 258 524
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	6 028 116	4 774 561
	<u>1 307 177 414</u>	<u>1 354 244 979</u>
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	142 856	482 757
Sommes à payer pour l'achat de placements	303 771	1 022 024
Charges à payer	380 558	203 017
	<u>827 185</u>	<u>1 707 798</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 306 350 229</u>	<u>1 352 537 181</u>

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	116 943 875	110 189 867
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	11,1707 \$	12,2746 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2018 \$	2017 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	1 352 537 181	1 013 208 111
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(57 699 506)	258 389 513
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	177 306 583	154 555 102
Réinvestissement des distributions	69 758 119	96 521 776
Rachat	(165 688 565)	(73 523 376)
	81 376 137	177 553 502
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(43 716 358)	(36 070 590)
Gain net réalisé à la vente de placements	(26 147 225)	(60 543 355)
	(69 863 583)	(96 613 945)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 306 350 229	1 352 537 181



	2018 \$	2017 \$
Revenus de placements		
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	219 439	83 709
Revenus de dividendes	51 159 375	43 807 351
Gain (perte) de change sur encaisse	(1 031 404)	(915 814)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	34 980 485	85 415 361
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée) sur la variation de la juste valeur des placements	(136 291 060)	136 977 712
	(50 963 165)	265 368 319
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 9)	2 107 121	1 642 153
Honoraires professionnels	16 068	12 483
Droits de dépôt (récupérés)	(14 587)	40 851
Frais de consultation	-	19 689
Retenues d'impôts	3 559 766	4 118 425
Coûts de transactions de portefeuille	1 067 973	1 145 205
	6 736 341	6 978 806
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(57 699 506)	258 389 513
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	(0,5036)	2,5695



	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(57 699 506)	258 389 513
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	1 031 404	915 814
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(34 980 485)	(85 415 361)
Perte nette non réalisée (gain net non réalisé) sur la variation de la juste valeur des placements	136 291 060	(136 977 712)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	447 368 557	425 962 812
Achats de placements	(483 776 211)	(550 433 234)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(1 253 555)	(2 716 737)
Montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	1 258 524	(1 258 524)
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	(339 901)	(2 755 421)
Sommes à payer pour l'achat de placements	(718 253)	421 670
Charges à payer	177 541	(24 635)
	7 359 175	(93 891 815)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	177 306 583	154 555 102
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(165 688 565)	(73 523 376)
Distributions payées en espèces aux porteurs de parts rachetables	(105 464)	(92 169)
	11 512 554	80 939 557
Variation de l'encaisse	18 871 729	(12 952 258)
Encaisse au début de l'exercice	722 264	13 844 125
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	306 558	(169 603)
Encaisse à la fin de l'exercice	19 900 551	722 264
Informations additionnelles		
Intérêts reçus	230 131 \$	71 452 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	46 370 141 \$	37 418 622 \$
Intérêts payés	11 608 \$	3 517 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
CNOOC	16 450 000	28 750 423	34 722 683
Gazprom, C.A.A.E.	799 700	7 794 210	4 827 668
PTT Exploration & Production	6 851 000	26 102 073	32 617 706
Reliance Industries	752 935	14 801 438	32 753 295
TMK OAO	325 000	3 955 678	1 429 313
		81 403 822	106 350 665
Matériaux			
China Lumena New Materials Corporation	12 780 000	3 666 663	2
Ivanhoe Mines, classe A	4 030 900	5 193 947	9 553 233
Lucara Diamond Corporation	2 500 600	5 416 331	3 700 888
MMC Norilsk Nickel PJSC, C.A.A.E.	1 240 338	23 390 610	31 780 517
Nine Dragons Paper Holdings	19 531 000	30 818 255	24 701 566
PT Semen Gresik (Persero) Tbk	26 738 000	27 679 906	29 204 915
Suzano Papel e Celulose SA	665 000	3 247 219	8 923 815
		99 412 931	107 864 936
Produits industriels			
Air Arabia PJSC	35 085 665	15 058 796	13 306 975
Air China	12 297 000	11 785 971	14 630 041
Alfa S.A.B. de C.V.	12 640 000	21 604 698	20 495 160
Aramex PJSC	1 892 000	1 458 670	3 018 060
Beijing Capital International Airport	4 019 275	2 782 064	5 826 540
Bidvest Group	516 231	12 540 488	10 138 591
Companhia de Concessões Rodoviárias	9 133 200	50 891 824	36 047 320
Copa Holdings SA	50 000	5 156 975	5 375 118
DP World	820 000	23 687 690	19 151 290
Enka İnşaat ve Sanayi	4 120 481	7 336 959	4 845 048
Ferreycorp SAA	24 466 000	18 758 027	25 122 346
Global Ports Investments, classe S, C.I.A.E.	1 178 377	13 827 178	3 733 880
Globaltrans Investment	956 800	12 766 489	11 839 611
GMR Infrastructure	55 000 000	19 667 525	17 645 983
J Kumar Infraprojects	1 449 988	7 528 244	3 771 309
Sinotrans	27 950 000	16 980 585	16 577 641
Wizz Air Holdings	147 300	4 047 013	7 179 491
		245 879 196	218 704 404
Consommation discrétionnaire			
Cox and Kings	3 235 040	16 109 161	10 524 736
Geely Automobile Holdings	3 550 000	1 261 024	8 546 129
Minh Group	1 806 900	3 344 397	7 958 982
Yamaha Motor Co.	400 000	4 846 207	10 750 650
		25 560 789	37 780 497

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Consommation courante			
Clover Industries	11 058 505	20 630 887	19 098 846
Kernel Holding	926 700	11 378 492	16 491 782
MHP	952 591	11 732 638	13 465 885
		43 742 017	49 056 513
Soins de santé			
Fleury	400 000	1 420 075	2 788 164
MicroPort Scientific Corporation	6 309 000	4 158 334	8 474 484
Shandong Weigao Group Medical Polymer Co.	33 866 000	29 650 973	37 455 462
Sinopharm Group Co., classe H	6 192 400	22 902 109	35 539 957
		58 131 491	84 258 067
Services financiers			
Axis Bank	373 395	7 950 196	22 872 783
Cox & Kings Financial Service	1 078 346	-	1 373 341
Credicorp	44 000	9 697 986	13 321 332
DBS Group Holdings	1 075 000	19 568 135	25 519 064
Eurobank Ergasias SA	4 302 500	6 737 952	3 627 514
First Pacific Company	44 461 902	38 774 561	23 423 780
ICICI Bank, C.A.A.E.	1 500 000	11 057 746	21 081 170
Sberbank, C.A.A.E.	776 000	9 133 328	11 616 100
Türkiye Garanti Bankası	3 068 475	12 342 126	6 270 763
Warsaw Stock Exchange	988 000	12 550 862	13 164 569
		127 812 892	142 270 416
Immobilier			
Alionsce Shopping Centers	3 228 300	20 832 977	21 751 728
Atrium European Real Estate	4 083 776	18 659 351	20 594 861
Concentradora Fibra Danhos SA de CV	14 911 000	30 138 510	23 949 975
Emaar Properties PJSC	8 075 000	17 312 243	12 400 581
		86 943 081	78 697 145
Technologie			
FIH Mobile	13 000 000	5 723 405	1 859 599
HCL Technologies	1 506 922	22 681 836	28 429 209
Infosys, C.A.A.E.	2 001 974	15 294 902	25 807 754
Kingboard Laminates Holdings	18 336 500	14 978 262	20 663 837
MediaTek	850 000	8 304 102	8 668 185
Pegatron Corporation	2 700 000	5 356 293	6 166 709
Persistent Systems	875 188	11 107 948	10 660 674
Samsung Electronics Corporation	28 600	20 924 759	33 925 228
		104 371 507	136 181 195

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services de communication			
China Mobile, C.A.A.E.	725 650	42 054 102	47 572 558
Global Mediacom	415 594 200	29 475 148	9 552 434
Ooredoo	148 518	4 295 955	4 178 098
Singapore Telecommunications	1 355 000	3 180 642	3 978 306
		79 005 847	65 281 396
Services à la collectivité			
Aygaz	1 268 625	6 060 527	3 690 179
Beijing Enterprises Holdings	5 919 400	42 700 435	42 853 646
China Water Affairs Group	22 223 000	7 263 134	32 486 932
Companhia de Gas de Sao Paulo, actions A	994 437	21 346 688	20 588 141
Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo, C.A.A.E.	3 003 500	32 443 585	33 104 668
Companhia Paranaense de Energia - COPEL, classe P, C.A.A.E.	3 825 350	45 918 720	40 909 202
EDP - Energias de Portugal SA	397 100	1 597 626	1 890 391
Manila Water Company	48 811 400	31 795 740	35 815 078
Power Grid Corporation of India	8 026 213	25 992 984	31 191 666
		215 119 439	242 529 903
Fonds d'investissement à capital fixe			
Morgan Stanley India Investment Fund	330 265	5 538 541	9 021 539
		5 538 541	9 021 539
Total des titres de participation		1 172 921 553	1 277 996 676
	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor du Canada 2019-01-10	3 255 000	3 252 071	3 252 071
Total des titres de marché monétaire		3 252 071	3 252 071
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(2 728 219)	
Total des placements		1 173 445 405	1 281 248 747



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents / Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 22 mars 2019.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Normes comptables nouvellement adoptées

Le 1er janvier 2018, le Fonds a adopté IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »). IFRS 9 établit les dispositions en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers et remplace IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »). IFRS 9 reprend dans une large mesure les dispositions précédentes énoncées dans la norme IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers. Cependant, la nouvelle norme supprime les catégories d'actifs financiers sous IAS 39 : détenus jusqu'à échéance, disponibles à la vente et prêts et créances.

La norme IFRS 9 a été adoptée de manière rétrospective sans retraiter l'information comparative de l'année antérieure. L'application de IFRS 9 n'a pas entraîné de changements au classement ni à l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds. Le Fonds détient des placements d'un montant de 1 281 248 747 \$ (2017: 1 347 489 630 \$) qui étaient auparavant désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Suite à l'adoption de IFRS 9, ces placements continuent d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés au coût amorti continuent d'être classés au coût amorti, sans modification à leur valeur comptable.

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues à des fins d'investissement par le Fonds et qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 12. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation par part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses comprenant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2018	2017
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	110 189 867	95 702 039
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	14 704 617	12 638 418
Émises au réinvestissement des distributions	6 103 609	8 020 635
Rachetées	(14 054 218)	(6 171 225)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	116 943 875	110 189 867

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative par part du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes et d'intérêts, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, nets des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces.



7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 11. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2018		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	54 641 807
Émises au réinvestissement des distributions	1 947 815	23 558 105
Rachetées	-	(19 870 696)
	1 947 815	58 329 216
2017		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	37 949 386
Émises au réinvestissement des distributions	2 817 620	31 318 081
Rachetées	(6 111 572)	(3 499 809)
	(3 293 952)	65 767 658

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit.

	2018 \$	2017 \$
Gérant	36 897 974	38 451 825
Autres parties liées	110 708 918	105 372 503
	147 606 892	143 824 328

9. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.



10. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes et d'intérêts, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.

11. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa « Politique et principes directeurs de placement », l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille international bien diversifié, constitué principalement d'actions de compagnies exposées à la croissance accélérée des économies en développement. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les régions économiques et les secteurs industriels.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement aux risques liés aux instruments financiers détenus par ces fonds en fonction de leurs objectifs de placement et de la nature des titres qu'ils détiennent.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-dessous et les écarts pourraient être significatifs.



II. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix

Compte tenu de ses investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché découlant de l'incertitude concernant leur prix. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit.

Indices de référence	Variation en %	2018 Impact \$	2017 Impact \$
Indice effectif de rendement total des fonds fédéraux de Deutsche Bank	0,25	56 000	67 000
Indice de rendement total net MSCI marchés émergents	3,00	37 761 000	39 616 000

Risque de change

Le Fonds détient des titres d'émetteurs étrangers dans son portefeuille de placements. La valeur de ces titres est tributaire de la variation dans le cours des devises. Ces fluctuations peuvent accroître la volatilité à court terme des titres étrangers sur les marchés et avoir des conséquences sur le rendement à court terme du Fonds.

Le Fonds détient des actifs en devises dont la répartition s'établit comme suit.

Devises	2018 % de l'actif net	2017 % de l'actif net
Dollars américains	28,81	27,92
Dollars de Hong Kong	24,20	23,54
Réal brésilien	6,90	7,00
Roupie indienne	10,00	10,96
Autres devises représentant moins de 5% individuellement	28,55	28,73

Au 31 décembre 2018, une augmentation ou une diminution de 3 % de la valeur de la monnaie canadienne par rapport aux devises, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des placements et de l'actif net du Fonds d'un montant de 38 593 000 \$ (2017: 39 822 000 \$).

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Étant donné que le Fonds ne détient pas de placements en obligations, il n'est pas directement exposé à un risque de taux d'intérêt sur les titres d'emprunt. La valeur des placements en obligations que le Fonds détient par le biais d'autres fonds d'investissement est non significative. Conséquemment, le risque de taux d'intérêt associé à ces placements est non significatif.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.



12. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Au 31 décembre, tous les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés dans le niveau 1.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

13. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.